

Madame, Monsieur,

Conformément à votre demande, vous trouverez ci-joint le dossier d'inscription à l'examen du permis de chasser ainsi que les dates des différentes sessions.

Nous vous rappelons que cette demande est à compléter **recto verso** et à adresser à la Fédération Départementale des Chasseurs de la Mayenne, accompagnée de :

- La photocopie d'une pièce d'identité,
- Deux photographies de moins de 6 mois conformes aux normes en vigueur,
- Le document relatif aux obligations du service national pour les personnes concernées (*cf demande d'inscription : document rouge*).
- Un chèque de 46 € pour les majeurs ou de 31 € pour les mineurs à l'ordre de l'O.F.B (Office Français de la Biodiversité) correspondant aux frais d'inscription et d'édition du titre permanent.
- Un chèque de 20 € à l'ordre de la Fédération des Chasseurs, correspondant aux frais de formation et à l'envoi d'un manuel du permis de chasser **OU** un règlement de
- 10 € correspondant uniquement aux frais de formation sans l'envoi d'un manuel.

Tout dossier non conforme, vous sera retourné dans son intégralité.

Seuls les dossiers complets pourront être pris en compte pour une inscription à l'examen.

Votre formation va se dérouler en deux étapes.

Vous allez être convoqué, dans un premier temps, à une formation en groupe. Il vous sera exposé les fondamentaux pour bien préparer et réussir votre examen.

A l'issue de ce regroupement, vous serez de nouveau convoqué pour une demi-journée sur le parcours du permis de chasser. Vous pourrez ainsi mettre en pratique toutes les règles de sécurité nécessaires à l'exercice de la chasse.

Ces formations sont obligatoires. Toute absence entrainera une réinscription payante.

(arrêté ministériel du 07/10/13 relatif aux modalités de l'examen préalable à la délivrance du permis de chasser).

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire dont vous auriez besoin, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur,
S. PETIT

N.B. : Merci de nous communiquer vos coordonnées téléphoniques/MAIL

(permis de chasser/lettre inscription EPC)

La Vigneule 53240 MONTFLOURS
Tél 02 43 53 09 32 Fax 02 43 67 16 96

fdcm@chasseurs53.com www.frc-paysdelaloire.com

Bureaux ouverts du lundi au vendredi 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

